

# COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE

## Conseil municipal du 5 avril 2019

élus	Nombre de conseillers	
	en fonction	qui ont pris part à la délibération
15	15	8

Date de convocation

29.03.2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq avril à 19h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Saint-Germain-sur-Avre, sous la présidence de Monsieur GAUTIER Francis, Maire.

Présents : MM. CHABROL Marcel, QUESNEY Lysiane, ANSART-VERDY Raymond, CHAUMIER Denise, VINEL Martine, BUNEL David, BEAUFRE Daniel.

Absents excusés : Mr LECOURT Patrice, Mme CATINAT Martine qui a donné pouvoir à Mme VINEL Martine, Mr MAILLIER Alain qui a donné pouvoir à Mr BEAUFRE Daniel, Mr LANOE Dominique, Mme CHAMPAUZAS Florence, Mme ENGEL Fanny et Mme MASSUARD Frédérique.

Monsieur BUNEL David a été élu secrétaire.

Objet de la délibération

### Compte de Gestion 2018.

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Francis GAUTIER, Maire, délibérant sur le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Christian FAYOL, Receveur de la commune,

1° Leur donne acte de la présentation faite du compte de gestion, lequel peut se résumer ainsi en ce qui concerne les résultats d'exécution du budget principal et des budgets comptablement rattachés :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>				
Investissement	61 839,30	0,00	79 430,23	141 269,53
Fonctionnement	169 158,01	0,00	8 161,11	177 319,12
TOTAL I	230 997,31	0,00	87 591,34	318 588,65
<b>II - Budget rattaché à caractère administratif</b>				
CCAS DE SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE				
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	11 136,36	0,00	-7768,2	3 368,16
TOTAL II	11 136,36	0,00	-7768,2	3 368,16
TOTAL I + II	242 133,67	0,00	79 823,14	321 956,81

2° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Votes. Pour : 10 Abstentions : 0 Contre : 0**

Objet de la délibération

### Compte Administratif 2018.

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Lysiane QUESNEY, Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur GAUTIER Francis, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>COMMUNE</b>	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		169 158,01		61 839,30	0,00	230 997,31
Opérations de l'exercice	904 629,85	912 790,96	129 675,03	209 105,26	1 034 304,88	1 121 896,22
<b>TOTAUX</b>	904 629,85	1 081 948,97	129 675,03	270 944,56	1 034 304,88	1 352 893,53
Résultats de clôture		177 319,12		141 269,53		318 588,65
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	904 629,85	1 081 948,97	129 675,03	270 944,56	1 034 304,88	1 352 893,53
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		177 319,12		141 269,53		318 588,65

<b>CCAS (dissous au 31.12.2018)</b>	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		11 136,36			0,00	11 136,36
Opérations de l'exercice	8 851,20	1 083,00			8 851,20	1 083,00
<b>TOTAUX</b>	8 851,20	12 219,36			8 851,20	12 219,36
Résultats de clôture		3 368,16				3 368,16
Restes à réaliser						

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;  
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;  
4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Votes. Pour : 9 Abstentions : 0 Contre : 0**

Objet de la délibération

**Affectation du résultat de fonctionnement.**

Suite à l'approbation du compte administratif, Monsieur le Maire propose une affectation des résultats comme suit :

- l'excédent de fonctionnement de 180 687,28 € serait affecté au BP 2019 comme suit :
  - 180 687,28 € au compte R002 (recettes de fonctionnement).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal

- accepte l'affectation du résultat de fonctionnement telle que présentée ci-dessus.

Objet de la délibération

**Taxes directes locales.**

Monsieur le Maire rappelle les taux des taxes directes locales de l'exercice 2018 :

- taxe d'habitation 11,07 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties 24,89 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 46,06 %

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal

- décide de conserver les mêmes taux pour l'année 2019 :

Taxes	Taux votés	Bases d'imposition prévisionnelles	Produit correspondant
- d'habitation	11,07 %	1 183 000	130 958
- foncier bâti	24,89 %	711 800	177 167
- foncier non bâti	46,06 %	26 300	12 114

Produit fiscal attendu

**320 239**

Objet de la délibération

**Budget Primitif 2019.**

Après en avoir délibéré, avec 8 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2019, présenté par Monsieur GAUTIER Francis, Maire :

FONCTIONNEMENT. Dépenses : 876 850,28 €  
Recettes : 876 850,28 €  
INVESTISSEMENT. Dépenses : 157 001,53 €  
Recettes : 157 001,53 €

La séance est levée à 21h45